

Chômage et économie de services

Claude Morin

Volume 16, numéro 3, juillet 1961

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1021770ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1021770ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Morin, C. (1961). Chômage et économie de services. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 16(3), 340–342. <https://doi.org/10.7202/1021770ar>

COMMENTAIRES

Chômage et économie de services

CLAUDE MORIN

Il est facile de trouver plusieurs causes au problème actuel du chômage. Si on procédait, à travers tout le Canada, à une enquête et si on demandait à quelques centaines de personnes choisies au hasard de dire ce qu'elles croient être les causes du chômage, on s'étonnerait sûrement de la variété des réponses reçues. En effet, les unes feraient valoir, comme cause de cette situation, l'état de notre commerce extérieur. D'autres parleraient de l'immigration massive, d'autres encore en ferait porter le poids sur l'automatisation. Il se trouverait certainement aussi plusieurs personnes pour en rejeter la faute sur notre système monétaire ou, tout simplement, sur le gouvernement. En somme, les causes qu'on mentionnerait seraient nombreuses et plus ou moins exactes.

Il est possible, et même presque certain, que parmi tous les facteurs relevés, on en oublierait un d'importance primordiale. On l'oublierait parce que, même s'il exerce une influence sur la situation actuelle, ses effets sont assez difficiles à percevoir. Disons plutôt qu'il s'agit d'un facteur d'arrière-plan, d'une tendance profonde de notre économie dont les débuts datent déjà de plusieurs dizaines d'années. C'est pour cette raison qu'on est porté à le négliger. Ce facteur, c'est la transformation graduelle de notre économie en une économie de services.

* * *

Qu'est-ce qu'on veut dire par là? Pour pouvoir répondre adéquatement à cette question, il est nécessaire de rappeler la distinction que font les spécialistes entre les divers secteurs de l'économie. Il y a d'abord le secteur primaire. Il comprend, comme son nom l'indique, les industries qui s'emploient à fournir de la matière brute, des produits non transformés. Si l'on peut s'exprimer ainsi, les gens qui font partie de ce secteur sont les véritables producteurs des biens que le reste de la société utilise. L'agriculture, par exemple, appartient au secteur primaire. Dans le secteur secondaire on trouve toutes les industries de transformation, de toutes celles qui s'emparent du produit brut fourni par le secteur primaire et qui l'adaptent aux besoins des consommateurs. Ainsi, on aura, dans ce secteur, les industries de la fabrication et de la construction. Enfin, il reste le secteur tertiaire qui englobe les transports, les communications, les finances, le commerce, les services personnels et autres. On donne à toutes ces industries le nom collectif de « services » et c'est pour cette raison que l'on parle plutôt du « secteur des services » que du secteur tertiaire.

La main-d'oeuvre, ou plus précisément les personnes en emploi, se répartissent inégalement dans chacun de ces secteurs. Par suite de l'évolution économique et du changement des techniques, il arrive que des travailleurs passent d'un secteur à l'autre. Si, par exemple, il y a forte mécanisation du travail agricole, il est tout à fait normal de s'attendre à ce que le nombre des cultivateurs décroisse puisqu'il sera possible de produire autant, sinon davantage, avec un nombre moindre de travailleurs. Par contre, si l'on a besoin de techniciens dans l'industrie des machines électroniques, il se fera, dans le secteur des services, un appel de main-d'oeuvre.

Or les statistiques démontrent — et c'est vrai pour tous les pays — que le progrès économique tend à réduire le nombre des travailleurs dans le secteur primaire, tout en l'augmentant dans les deux autres. Cela se produit à cause de la mécanisation des tâches, dans le secteur primaire, et de la nécessité, dans les autres secteurs, de produire des machines nouvelles ou de fournir un ensemble plus complexe de services.

Le progrès économique force donc la main-d'oeuvre à quitter le secteur primaire et l'oblige à se trouver des emplois dans les deux autres. C'est ce qui est arrivé au Canada où il y a deux fois moins d'agriculteurs actuellement qu'il n'y en avait avant la deuxième guerre mondiale. D'un autre côté, le nombre des employés de bureau et de fonctionnaires a considérablement augmenté durant la même période.

A première vue et puisqu'il se fait lentement, ce mouvement de population laborieuse d'un secteur à l'autre peut sembler ne pas causer de problèmes. En pratique cependant, l'entraînement exigé dans telle ou telle industrie du secteur secondaire empêche beaucoup d'anciens cultivateurs d'y être absorbés. La même chose se produit dans le secteur des services. Un forgeron que le progrès technique prive de son emploi ne devient pas facilement un employé de bureau. En gros on peut donc dire que ceux qui, pour une raison ou l'autre, quittent un des trois secteurs ne sont pas du tout certains de trouver un emploi dans celui vers lequel ils se dirigent. Il arrive ainsi que l'évolution normale de l'économie provoque le chômage de plusieurs milliers d'anciens travailleurs parce qu'à mesure que le progrès prend de l'ampleur, le niveau d'éducation et de spécialisation requis augmente.

Tout cela provoque une situation qui peut apparaître étrange. D'une part, notamment dans le secteur secondaire, il y a un chômage abondant. Pour peu que la croissance économique ralentisse — comme c'est présentement le cas — non seulement les travailleurs en provenance du secteur primaire ne trouvent-ils pas d'emploi, mais des ouvriers des industries de transformation sont mis à pied et leur nombre s'ajoute à celui des premiers. On voit donc qu'il y a là deux sortes de chômeurs. D'autre part, le secteur des services réclame plus de travailleurs et n'en trouve pas toujours. Pour s'en rendre compte, on n'a qu'à consulter les offres d'emploi dans n'importe quel journal; on constatera qu'on a besoin

d'ingénieurs, de comptables, de spécialistes en finances, de publicistes, de techniciens en matière de communication, etc. ... Ainsi, même à l'heure actuelle où tant de personnes se cherchent du travail, il y a de nombreuses offres d'emploi dans le secteur des services. Cependant, pour entrer dans ce dernier secteur et surtout y rester, il faut posséder une formation particulière qui manque justement à la plupart de ceux qui sont actuellement en chômage.

* * *

Lorsqu'on regarde vers l'avenir, on peut facilement prévoir que la tendance passée s'affirmera davantage et prendra encore plus d'ampleur. Dans l'économie de demain, il n'est pas impossible que le secteur primaire continue de décroître. Le secteur secondaire subira un sort semblable, quoique moins marqué, à mesure que l'automatisation se poursuivra. Mais le secteur tertiaire, celui des services, s'agrandira constamment. C'est l'évolution économique qui le veut, par l'évolution des besoins. D'ailleurs, plus une économie est avancée, plus le secteur des services est considérable.

Dans cette perspective, il est facile de comprendre combien la préparation technique et l'éducation de la jeunesse actuelle deviendront les conditions indispensables du progrès économique. C'est par l'éducation, entendue au sens général, qu'on garantira le mieux l'avenir de la nation. C'est aussi l'éducation qui fournit le meilleur moyen de résoudre le problème du chômage. Malheureusement pour ceux qui sont sans travail à l'heure actuelle, ses effets prennent beaucoup de temps à se manifester. On a plutôt tendance, par conséquent, à s'en remettre, dans l'immédiat, à des mesures de courte période, mais celles-ci ont le désavantage de ne pas s'attaquer au fond du problème. Elles négligent surtout, à cause de leur nature même, d'influencer de quelque façon que ce soit l'évolution profonde de notre économie. L'éducation plus poussée et la préparation technique plus adéquate apparaissent donc être les seules mesures proportionnées à ce problème fondamental qu'est le développement croissant du secteur des services.

Les gouvernements se rendent bien compte de l'urgence du problème et semblent vouloir agir en conséquence. Ils s'aperçoivent que, par la législation en faveur de l'éducation, ils contribuent à prévenir dès maintenant les difficultés qui autrement surgiraient dans quelques années. Ils réalisent surtout la valeur économique de l'éducation, ce qui — il faut bien le reconnaître — est un phénomène nouveau dans notre société. Dans le Québec, la Commission Royale d'Enquête que la Province vient de former touchera certainement aux sujets que nous avons esquissés ici. Il en sera probablement de même lors de la prochaine semaine de l'enseignement technique.

Il reste à espérer que le public acceptera de bon gré les charges fiscales nouvelles qui découleront nécessairement de la prise de conscience, par les autorités civiles, de l'équipement intellectuel dont les citoyens ont besoin dans une économie où le secteur des services ne cesse de s'étendre.